

2014/010

République Française

Département de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 28 mars 2014

Date de convocation : 24. 03..2014
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Election de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants du conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Educative

L'an deux mille quatorze le vingt huit mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – LOUVET M – RICHOU D – SANDRES M – CHIVA F – BLIN C – MARCO D – RAMOS C – MORLEY R -

Madame BLIN Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du récent renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner au scrutin secret, les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Educative (SIVE) de MOULIN NEUF / CAUDEVAL.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président. Le dépouillement auquel il a été procédé dès réception par le Président, de la totalité des bulletins de vote établis, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les Votants se sont fait connaître	0
Reste pour les suffrages exprimés	11
MAJORITE ABSOLUE	06
ONT OBTENU : Mr GAUVRIT Jean-Christophe – titulaire- onze voix	(11 voix)
Mr RICHOU David – titulaire- onze voix	(11 voix)
Mr MARCO David – suppléant- onze voix	(11 voix)
Mme RAMOS Cécile – suppléante- onze voix.....	(11 voix)

Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Monsieur RICHOU David ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires au sein du SIVE MOULIN NEUF / CAUDEVAL.

Monsieur MARCO David et Madame RAMOS Cécile ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués suppléants au sein du SIVE MOULIN NEUF / CAUDEVAL.

Ainsi fait et délibéré, les, jour mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 02.04.14
Et notification du 02-04-14

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

01 AVR. 2014

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

